LA STANDARDISATION

UNE DÉMARCHE DE PÉRENNISATION DES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT FERROVIAIRE

CONTRIBUTION DU CTFM



PRÉSENTATION DU CTFM

MISSIONS

ACTIF DEPUIS SA CRÉATION LE 11/11/1965 REGROUPANT LES RÉSEAUX FERROVIAIRES MAGHRÉBINS (SNCFT, ONCF, SNTF, SNIM ET RAPCO).

IL EST MEMBRE DANS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET RÉGIONALES:

UIC, UIC/ RÉGION AFRIQUE, UAC, UACF, OTIF ET UMA. IL EST CHARGÉ DE:

- Traiter et étudier toute question d'intérêt commun,
- Coordonner et développer les actions susceptibles d'améliorer les conditions d'exploitation de ces réseaux et leur interopérabilité,
- Harmoniser les normes de réalisation et d'exploitation,
- Améliorer les prestations du Trans-maghrébin dans des conditions de temps, de confort et de sécurité acceptables,
- Étudier et mettre en place un train à grande vitesse TGVM,
- Renforcer les échanges d'expériences et du savoir faire.

ORGANISATION

Le CTFM est présidé par roulement, pour un mandat d'une année, par le PDG ou le DG de l'un des réseaux ferrés membre. Il est composé de :

- Un Secrétariat Permanent,
- Un Bureau Central de Compensation Maghrébin et un Comité Permanent,
- Un Office des Wagons
- Une Commission Préparatoire de la réunion plénière du CTFM,
- Quatre (04) Commissions Techniques Spécialisées qui se réunissent périodiquement :

- Ressources Humaines

(Développement de la gestion des ressources humaines)

- Passagers

(Actualisation de la convention Maghrébine pour le transport commun de voyageurs, Charte du voyageur maghrébin adoptée par le CTFM en 2014, Facilitation de la circulation des citoyens entre les réseaux maghrébins),

ORGANISATION

- Fret et Logistique

(Actualisation de la Convention Maghrébine pour l'échange du matériel moteur, remorqué et conteneurs entre les réseaux maghrébins, Actualisation de la convention du tarif commun maghrébin marchandises, développement de bases logistiques et implantation de plateformes logistiques, échange de transport de fret)

- Infrastructure, Sécurité et Sûreté

- Un projet de création d'une nouvelle **Commission « Digitalisation »** en cours de concrétisation, après validation du CTFM (numérisation des cartes ferroviaires maghrébines,

SIG . . .) .

Un nouveau Site Web Maghrébin a été créé depuis mars 2019.

Conventions Communes établies par les Commissions et adoptées par le CTFM

- Convention Maghrébine pour le Transport Commun de Voyageurs signée en 2006.
- Convention Tarif Commun Maghrébin de Marchandises signée en 2006.
- Convention pour l'Emploi Réciproque du Matériel Roulant et des Conteneurs entre les réseaux maghrébins signée en 2006.
 - la standardisation de l'échange du matériel roulant et des pièces de rechange, la maintenance et la réparation du matériel roulant en cas d'incidents).

COMMISSION INFRASTRUCTURE, SÉCURITE ET SURETE FERROVIAIRE

DEFINITION DE LA SÉCURITE

La sécurité ferroviaire est un ensemble de moyens humains et techniques permettant d'éviter les accidents ferroviaires ou de diminuer les conséquences de tels accidents. Elle est destinée à préserver l'intégrité des personnes (personnel, clients et tiers), du matériel, des installations et de l'environnement.

DEFINITION DE LA SURETE

La sûreté est un ensemble de moyens humains, techniques et physiques destinés à faire face aux réelles intentions de nuire aux personnes, aux biens et à l'image de l'entreprise.

A cet égard, nous sommes dans l'obligation de nous inscrire dans une démarche d'amélioration continue pour la maitrise des risques.

«Journée Maghrébine sur la Sûreté et la Sécurité Ferroviaire» créé en mars 2018: <u>un partage des bonnes pratiques</u> concernant la sécurité ferroviaire notamment en matière de sensibilisation et de la coordination des efforts de communication pour optimiser les performances des réseaux maghrébins.

L'objectif visé étant de préserver les vies humaines et les moyens de production de l'entreprise.

STANDARDISATION DE LA BASE DE DONNÉES SUR LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE

Création d'une base de données unifiées pour la gestion des incidents et accidents liés à l'exploitation ferroviaire avec l'utilisation d'un vocabulaire commun.

Echange d'information sur la séparation de la fonction sureté de l'activité ferroviaire adopté par les réseaux maghrébins (SNCFT, ONCF et SNTF).

NUMÉRISATION DES CARTES FERROVIAIRES MAGHRÉBINES

Dans le cadre d'un système d'information SIG, il a été convenu de:

- homogénéiser les termes de références pour l'élaboration des cartes reprenant le corridor Trans-Maghrébin
- opter pour une même plateforme intégrée.

PROJET DE MODERNISATION ET RÉHABILITATION DE LA LIGNE DE CHEMINS DE FER TRANS-MAGHRÉBIN

- Le CTFM a contribué à l'élaboration de l'étude de ce projet, validée par l'UMA et financée par la BAD.
- La réalisation de ce projet reste tributaire d'un financement.
- Ce projet est classé 8ème parmi les 10 projets retenus par l'Union Africaine des Chemins de Fer (UAC) dans le cadre du Programme de Développement des Infrastructures en Afrique (PIDA).

Objet de l'étude :

- Améliorer la liaison ferroviaire Trans-Maghrébine entre Casablanca-Alger et Tunis pour une meilleure fluidité des circulations, de meilleures conditions de voyage et des temps de parcours plus adaptés.
- Favoriser l'intégration commerciale et améliorer les conditions socio-économiques des citoyens des trois pays maghrébins en termes d'opportunités de travail, de croissance de l'économie.

ELABORATION D'UN CAHIER DE CHARGES DU TGVM

- Relance du projet de développement d'une ligne ferroviaire à grande vitesse desservant les pays du Maghreb dont les études préliminaires ont été réalisées, mais sont restées sans suite.
- Le Projet de cahier des charges a été réexaminé par l'ANESRIF et se trouve actuellement au niveau du réseau ONCF pour examen.
- Une fois finalisé, le cahier des charges sera adressé par le CTFM, après validation, à l'UMA pour la suite utile.

MERCI POUR VOTRE ATTENTION